

L'ESSENTIEL 2022

Nous œuvrons dès le premier kilomètre de l'action humanitaire. Fondée en Afghanistan, dans le contexte d'une crise oubliée, la mission d'Acted est de sauver des vies et d'aider les populations à répondre à leurs besoins dans les zones les plus difficiles d'accès. Des millions de personnes vulnérables dans le monde ont besoin d'une aide humanitaire aujourd'hui, et des centaines de millions en auront besoin demain à mesure que le climat se dérègle. Nous pensons que notre soutien aux populations doit tenir compte de

leur environnement et des territoires dont elles dépendent. Par conséquent, Acted poursuit un triple mandat en tant qu'acteur de l'aide humanitaire, de l'environnement et du développement, en contribuant à l'assistance, à la stabilisation et au rétablissement sur le long terme des personnes touchées par des crises.

Cette vision est guidée par le slogan « Penser Local, Agir Global », reflétant la nécessité de s'appuyer sur une compréhension approfondie des

territoires et des contextes locaux pour élaborer et mettre en œuvre des actions qui se basent sur les connaissances, les structures et les capacités locales. Cette pensée locale contribue à une réponse globale – à travers l'ensemble des programmes et opérations d'Acted – tandis que nous travaillons ensemble à la construction d'un monde 3ZÉRO : un monde Zéro Exclusion, Zéro Carbone, et Zéro Pauvreté.

ACTED DANS LE MONDE

EUROPE

1 569 706 BÉNÉFICIAIRES
79 PROJETS
331 STAFF
€126 184 304 BUDGET

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

3 872 001 BÉNÉFICIAIRES
134 PROJETS
2 334 STAFF
€161 650 724 BUDGET

ASIE CENTRALE

6 706 775 BÉNÉFICIAIRES
114 PROJETS
1 604 STAFF
€62 520 450 BUDGET

AMÉRIQUES ET CARAÏBES

430 832 BÉNÉFICIAIRES
36 PROJETS
277 STAFF
€10 644 573 BUDGET

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

2 192 730 BÉNÉFICIAIRES
108 PROJETS
1 899 STAFF
€97 265 729 BUDGET

AFRIQUE DU SUD ET DE L'EST

2 418 791 BÉNÉFICIAIRES
88 PROJETS
852 STAFF
€61 764 755 BUDGET

ASIE DU SUD ET DU SUD-EST

616 945 BÉNÉFICIAIRES
37 PROJETS
257 STAFF
€9 110 045 BUDGET

...DANS CETTE NOUVELLE ÉDITION DE L'ESSENTIEL D'ACTED

Retrouvez un aperçu de nos programmes et initiatives développés en 2022, ainsi qu'une présentation synthétique des principaux chiffres issus des comptes 2022. L'ensemble des informations présentées ci-après sont issues du Rapport annuel d'Acted 2022 et des comptes annuels 2022 d'Acted approuvés par l'Assemblée générale d'Acted en date du 17 juin 2022.

NOTRE ACTION EN 2022

L'année 2022 a été encore marquée par une dégradation de la situation dans les pays parmi les plus vulnérables de la planète : après la pandémie de COVID, inversant pour la première fois depuis 25 ans la dynamique de réduction de la pauvreté dans le monde, d'autres crises majeures, dues au changement climatique, aux guerres ou conflits, ont éclatées ou se sont intensifiées, augmentant le nombre de personnes déplacées dans le monde. Ainsi, plus de 100 millions de personnes vivaient hors de leur foyer en 2022, dont plus de 35 millions hors de leur pays, chiffre le plus élevé depuis la fin de la seconde guerre mondiale.

Les conséquences du changement climatique sont ressenties chaque jour davantage, surtout par les populations les plus vulnérables, à la fois les principales victimes et les moins responsables de ce dérèglement. La guerre en Ukraine, en plus de causer des milliers de victimes directes et de priver des millions de personnes de l'accès aux services de base, a aussi impacté la vie de 345 millions d'autres à travers une crise alimentaire mondiale. Cette dernière a contribué à alimenter la hausse de l'inflation, couplée à une récession et à l'accumulation de dettes irremboursables, plongeant nombre de pays dans des situations économiques catastrophiques.

En 2022, Acted a poursuivi ses actions dans différentes régions du monde en crise, dont l'Ukraine, où elle était présente depuis 2015. Son objectif reste le même : atteindre les populations au « premier kilomètre », là où les situations sont les plus difficiles.

En parallèle de ses interventions de terrain, Acted a entamé pour son trentième anniversaire une transition importante pour renforcer son impact. Ainsi, Acted s'appuie sur son expertise de terrain et son réseau comme levier d'influence pour rassembler le plus grand nombre d'acteurs, humanitaires ou non, autour de synergies communes et accélérer la transition vers un monde « Zéro Exclusion, Zéro Carbone, Zéro Pauvreté ».

Moyen Orient et Afrique du Nord

En 2022, Acted a poursuivi sa réponse aux besoins humanitaires les plus urgents au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, en renforçant son approche liée à la résilience à long terme des populations.

Au Yémen, en Syrie et dans les Territoires Palestiniens occupés, Acted a continué de soutenir les populations affectées par la violence et les conflits. Acted a facilité l'accès à des biens et services essentiels pour les personnes déplacées en fournissant un appui financier, un meilleur accès à l'eau, à l'éducation et aux services de santé.

Au Liban, en Jordanie et en Irak, Acted a promu l'accès des populations les plus vulnérables à des opportunités économiques, grâce à un soutien matériel, à des formations et à la facilitation de leur accès au marché. En Jordanie, Acted a par exemple soutenu des PME dirigées par des femmes à Amman et dans la région du Mafraq, pour la production de l'azolla, une culture résistante à la sécheresse. Acted travaille à favoriser une gestion des ressources plus durable, en particulier dans les pays fortement touchés par le dérèglement climatique et la raréfaction des ressources. Au Liban, Acted a participé à l'approvisionnement en eau potable de régions à forte pression en travaillant sur les infrastructures et en renforçant les capacités locales. Enfin, le programme phare THRIVE, dont les activités visent à soutenir la mise en œuvre de pratiques agricoles régénératrices, a été mis en œuvre dans la région.

En Libye et en Tunisie, Acted a travaillé avec les organisations locales sur des activités de consolidation de la paix.

Afrique

En 2022, Acted a mené plus de 200 projets en Afrique, son premier continent d'intervention. Dans la Corne de l'Afrique, où la saison des pluies a été ratée pour la cinquième année consécutive, Acted a soutenu les besoins urgents en eau et en nourriture des populations. En parallèle, Acted a poursuivi le déploiement de THRIVE en Somalie, en Ethiopie, au Kenya, au Soudan du Sud et en Ouganda, afin de restaurer les terres dégradées par la sécheresse et ainsi permettre la résilience à long terme des populations dépendant d'écosystèmes fragiles. Plus largement, Acted a soutenu les communautés déplacées dans les pays cités, ainsi qu'au Mozambique et au Soudan, grâce à son expertise en coordination et gestion de camps.

En Afrique de l'Ouest et centrale, Acted a apporté un soutien aux populations en proie aux conflits ou à la violence, grâce à des projets liés à l'éducation ou à la santé. Acted a aussi investi dans des activités génératrices de revenus pour les plus vulnérables. Dans la région du Sahel, affectée également par les effets du changement climatique, les projets d'Acted se sont focalisés sur la sécurité alimentaire et l'accès aux moyens de subsistance des populations pastorales grâce à des formations aux techniques agricoles respectueuses de l'environnement, comme au Niger par exemple.

Asie

En Asie centrale, les projets mis en œuvre par les équipes d'Acted ont permis d'améliorer la gestion durable des ressources naturelles, comme au Kirghizstan en travaillant avec

les PME dans le secteur du tourisme ou au Tadjikistan, en participant à augmenter les moyens de subsistance des agriculteurs qui font face à la sécheresse. Dans les régions du Pakistan les plus touchées par les inondations de l'été, Acted a déployé une réponse d'urgence, tout en soutenant le relèvement des populations grâce à des transferts monétaires et la réhabilitation d'infrastructures essentielles pour l'accès à l'eau, l'hygiène et l'assainissement. En Afghanistan, Acted a travaillé avec les communautés locales pour améliorer la planification et le partage des ressources, et assurer ainsi un meilleur accès de toutes et tous aux services de base et aux ressources.

Au Bangladesh, Acted a poursuivi ses activités de coordination et gestion des camps de réfugiés. Au Nord de la Thaïlande, Acted a soutenu les réfugiés birmans en leur permettant de se former à de nouveaux métiers et en facilitant ainsi leur intégration dans la société. Aux Philippines, Acted a continué de travailler sur la coexistence pacifique dans la région de Mindanao.

Caraïbes et Amérique du Sud

En 2022, le travail d'Acted dans la région a été centré sur la promotion des droits des femmes et leur autonomisation économique. En Colombie, les projets d'Acted ont favorisé la protection des migrantes vénézuéliennes. Grâce aux services d'intégration communautaires fournis, elles ont pu accroître leur participation aux consultations locales et mieux participer aux prises de décision. En Haïti, Acted a soutenu des organisations locales féministes en renforçant leurs capacités, leur permettant d'agir plus amplement pour le soutien des droits des femmes.

Europe

A la suite de l'éclatement de la guerre en Ukraine, Acted, présente depuis 2015 dans le pays, a mobilisé ses équipes dans le pays, en Moldavie et en Roumanie. Acted a établi un vaste réseau de partenariats afin de mener des activités adaptées aux différents besoins des populations, depuis la distribution de biens de première nécessité à l'aide à la gestion de lieux d'accueil de personnes déplacées, en passant par le transfert de liquidités.

En Arménie, à la suite du conflit transfrontalier avec l'Azerbaïdjan, Acted est venue en aide aux populations touchées en fournissant une aide psychosociale et en distribuant des vêtements et de la nourriture au cœur des mois d'hiver. En France, Acted a participé à sensibiliser des jeunes au changement climatique à travers le projet 1Planet4All, en produisant des campagnes diffusées dans tous les pays.

ACTED EN CHIFFRES



EN 2022, NOUS AVONS SOUTENU 17,8 MILLIONS DE PERSONNES DANS 42 PAYS, AVEC 596 PROJETS, UN BUDGET DE 553,7M€ (DONT 97% SONT DÉDIÉS AUX MISSIONS SOCIALES DE L'ORGANISATION) & 7661 COLLABORATEURS ENGAGÉS À NOS CÔTÉS : 7207 NATIONAUX & 454 INTERNATIONAUX (DONT 125 AU SIÈGE)

ACTED EST PARMI LES 15 PLUS GRANDES ONG MONDIALES DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE EN TERMES DE VOLUME BUDGÉTAIRE & OPÉRATIONNEL

11,6M DE PERSONNES ONT REÇU UNE AIDE D'URGENCE

1,16M BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE

20 300 INFRASTRUCTURES D'EAU & ASSAINISSEMENT CONSTRUITES OU RÉHABILITÉES

5,1M DE BÉNÉFICIAIRES D'ACTIVITÉS D'ACCÈS À L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT

2,3M DE PERSONNES DÉPLACÉES SOUTENUES DANS 1364 CAMPS ET SITES

3,1M DE PERSONNES SOUTENUES AVEC 134M€ DE LIQUIDITÉS ET COUPONS

486 300 BÉNÉFICIAIRES D'ABRIS ET LOGEMENTS DÉCENTS

1 454 ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET INSTITUTIONS GOUVERNEMENTALES SOUTENUES

195 000 ARBRES PLANTÉS

117 500 PERSONNES MOBILISÉES DANS LE CADRE DE CAMPAGNES POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE COMPTE EMPLOI-RESSOURCES ET LES MISSIONS SOCIALES D'ACTED EN 2022

Dispositions Applicables

L'association faisant appel à la générosité du public devait auparavant inclure dans l'annexe un compte d'emploi annuel des ressources (CER) collectées auprès du public, qui précise notamment l'affectation des dons par type de dépenses.

Selon le règlement ANC 2018-06 dorénavant en vigueur, l'annexe des comptes annuels de l'association doit comporter entre autres les états suivants (PCG art. 432-1) :

- un compte de résultat par origine (produits) et destination (charges) sous l'appellation « CROD » ;
- de manière facultative une réconciliation entre les charges du compte de résultat (CR) et le compte de résultat par origine et destination (CROD), ainsi qu'entre les contributions volontaires en nature du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination ;
- un compte d'emploi des ressources (CER) orienté uniquement sur les collectes auprès du public.

Elaboration du CROD

Le CROD comporte deux colonnes avec comparatif l'exercice antérieur en conformité avec le règlement ANC 2018-06. La première colonne intègre des charges et produits du compte de résultat selon des modalités analytiques qui lui sont propres. La deuxième colonne reprend la part liée à la générosité du public de ces mêmes produits et charges.

La première partie du tableau correspond aux produits par origine et la seconde aux charges par destination.

La ventilation des dépenses de l'organisme dans les rubriques d'emplois du CER se fait grâce à l'usage d'une comptabilité analytique. Le plan analytique est construit à partir des codes affectés à chaque programme (les programmes sont distingués par pays, par bailleur de fonds, et par période de réalisation) qui font l'objet d'un suivi individualisé. A partir de la balance analytique, les charges sont affectées à une rubrique du CROD selon les règles d'affectation suivantes :

- Coûts directs : affectés à 100% à la rubrique des charges par destination du CROD correspondante ; pour les missions sociales, ces coûts disparaîtraient si la mission n'était plus réalisée ;
- Coûts indirects : tous les coûts indirects rattachés aux missions sociales ayant déjà été répartis analytiquement en comptabilité, les coûts indirects du siège sont affectés aux frais de fonctionnement ; un coût indirect ne

disparaîtrait pas intégralement si la mission n'était plus réalisée.

Elaboration du CER

Le compte d'emploi annuel des ressources (CER) arrêté au 31 décembre 2021 est établi en application du règlement ANC n°2018-06 du 30 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

La totalité des dons issus de la générosité du public, pour un montant de 298 648 € a été employée dans la mission sociale « action humanitaire ».

Ressources	2022
Ressources issues de la générosité du public	298 648
Autres fonds privés	2 297 620
Subventions et autres concours publics	455 606 245
Autres produits	26 370 405
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	484 572 917
Reprises des provisions	1 473 891
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	67 638 067
TOTAL DES RESSOURCES	553 684 874
EMPLOIS	2022
Paix, stabilité et justice	6 406 337
Renforcement des institutions et de la société civile	19 836 494
Gestion collaborative et résiliente des écosystèmes	5 368 522
Action citoyenne pour le climat	8 061 895
Infrastructures durables	8 607 798
Economie circulaire	986 154
Opportunités économiques inclusives	28 076 625
Accès aux services de base	31 508 703
Aide humanitaire	320 179 753
Frais de recherche de fonds	1 717 690
Frais de fonctionnement	21 750 930
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	452 500 899
Dotation aux provisions	1 207 902
Engagements réalisés sur ressources affectées	89 118 810
Excédent de ressources de l'exercice	10 857 263
TOTAL DES EMPLOIS	553 684 874

3,95% des ressources totales de l'association Acted ont été fournies par la France, via les institutions publiques ou parapubliques suivantes : le Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, le Centre de crise et de soutien, le Comité interministériel d'aide alimentaire, l'Agence Française de Développement, les villes de Bages, Charmes, Clamecy, Cognin, Crobonod, d'Eybens, de Fontainebleau, Ladois-Serrigny, La Marne, Lanfains, Le Coudray-Montceaux, Limoges, Lovagny, Magny-Cours, Nice, Ombree d'Anjou, Paris, Rennes, Saint-Felix de Reilhac et Mortemart, de Saint-Parize le Châtel, Suilly La Tour, Suresnes, Toulouse et Val Parisis, la Communauté d'Agglomérations de Bethune-Bruay, le Conseil communal de l'Oisans, et les collectivités territoriales, les Conseils régionaux d'Ile de France, Bourgogne Franche-Comté, Bretagne, de la Corse, de la Normandie, de la Provence-Alpes-Côte d'Azur, les Conseils départements de l'Aude, des Côtes d'Armor, de la Côte d'Or, Dordogne, de l'Essonne, de la Gironde, de l'Île et Vilaine, de la Dordogne, du Morbihan, de la Nièvre, de la Sarthe, de la Somme, du Tarn et Garonne, des Yvelines, les Agences de l'Eau d'Artois-Picardie et d'Adour-Garonne.

0,6% des ressources totales d'Acted proviennent de dons issus de la générosité du public ou de bailleurs de fonds privés (fondations françaises ou étrangères)

15% proviennent d'ONG et consortia français ou étrangers

134 entités publiques ou privées ont contribué au financement des projets mis en œuvre par Acted en 2022

310 partenaires opérationnels

Les frais de fonctionnement de l'exercice 2022

Les frais de fonctionnement comprennent les charges relatives aux fonctions centrales de l'organisation encourue au niveau du siège ou ailleurs qui ne sont pas directement rattachables à un projet en particulier leur conférant un caractère « indirect ».

Près de la moitié de ces frais sont dédiés aux salaires et charges sociales des services administratifs, financiers, logistiques, de suivi des subventions, d'audit interne, et de la direction générale de l'association. Ce poste inclut également les charge externes (loyers, honoraires per exemple) ou les

pertes de change réalisées sur l'exercice comptable (hors pertes de change liées à des contrats de financement). Leur répartition en 2022 est la suivante :

Charges de personnel (y compris impôts et taxes) : 8 487 870
Pertes de change et autres charges financières : 1 956 702
Autres frais de fonctionnement (loyers, honoraires, intérêts, amortissements, etc.) : 11 306 358
TOTAL 21 750 930

EMPLOI DES RESSOURCES D'ACTED EN 2022

Ressources de l'exercice 2022

Sur 100 euros de ressources obtenues en 2022 :

- 99,44 € proviennent des subventions et autres concours publics ;
- 0,5 € proviennent d'autres fonds privés ;
- 0,05 € proviennent des dons manuels affectés ;
- 0,01 € proviennent des dons manuels non affectés

Les subventions et concours publics représentent 99,44% des ressources totales de l'association Acted inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions, revenus de cessions d'immobilisation et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de 134 partenaires : gouvernements, agences gouvernementales pour le développement et institutions internationales.

Sur l'exercice 2022, 298 648 euros sont issus de la générosité du public. 40% de ces ressources ont été affectés au financement de nos projets et actions humanitaires liés à la crise Ukrainienne. Tous les fonds collectés auprès du grand public sont exclusivement dédiés à l'association Acted.

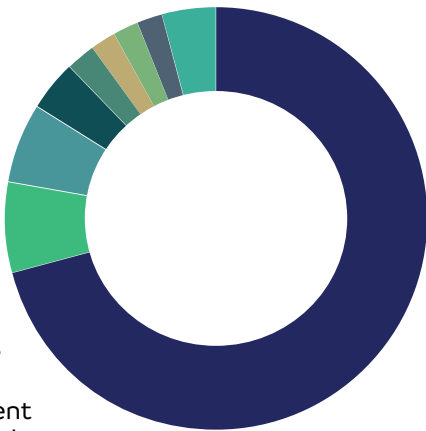
Les autres fonds privés (hors dons issus de la générosité du public) représentent 0,5% des ressources totales de l'association Acted inscrites au compte de résultat (hors reprise de provisions et hors report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs). Ils sont obtenus auprès de bailleurs de fonds privés telles que des fondations françaises ou étrangères, ainsi que des organisations non gouvernementales françaises ou étrangères.

Emplois de l'exercice 2022

Sur 100 euros dépensés en 2022 :

96 € ont été consacrés aux missions sociales :
71 € pour Action humanitaire
7 € pour Accès aux services essentiels
6 € pour Opportunités économiques inclusives
4 € pour Renforcer les institutions et la société civile
2 € pour Action citoyenne pour le climat
2 € pour Paix, stabilité et justice
2 € pour Infrastructures durables
2 € pour Une gestion des écosystèmes collaborative et résiliente et Économie circulaire

4 € ont été consacrés aux frais de fonctionnement opérationnels, pertes de change et aux frais de recherche de fonds.



LE PRINCIPE DE TRANSPARENCE

Acted s'engage à être pleinement responsable et transparente envers ses bénéficiaires, partenaires et bailleurs de fonds, en donnant accès aux informations concernant l'allocation et la gestion de ses fonds. L'organisation s'engage à avoir en main tous les outils nécessaires pour assurer sa bonne gestion et son bon fonctionnement.

Les activités d'Acted sont mises en œuvre dans le respect des plus hauts standards de transparence. Les systèmes de contrôle interne d'Acted permettent de vérifier et de suivre chaque processus opérationnel à chaque étape. Ils reposent notamment sur les principes de séparation des tâches, de double validation, d'appel d'offres, de "rapport qualité-prix" et de traçabilité tels que décrits dans les procédures internes de l'organisation.

Acted maintient une approche de tolérance zéro envers la corruption et s'engage à respecter les plus hauts standards en termes d'efficacité, de responsabilité et de transparence dans ses activités. Un mécanisme de plainte interne et indépendant en matière de transparence permet de prévenir, anticiper et identifier les possibles enjeux de corruption. Dans cette optique, une plateforme digitalisée de remontée et de traitement des plaintes pour fraudes et abus - <https://transparency.acted.org> - a été mise en place fin 2022. Ces mécanismes sont gérés par l'unité d'investigation du département Transparence & Conformité au siège d'Acted.

Depuis sa création en 1993, l'association Acted présente ses comptes de manière annuelle. Depuis l'exercice 1997, les comptes annuels sont contrôlés et certifiés par un Commissaire aux Comptes, actuellement le cabinet PKF Arsilon. Le rapport des auditeurs (opinion et appréciation) est présenté avec les comptes annuels et disponible sur le site internet de l'association.

Les rapports financiers des projets mis en œuvre par Acted sur ses terrains d'intervention sont en outre contrôlés par les bailleurs de fonds ou des cabinets d'audit indépendants mandatés spécifiquement tant au niveau du siège que des pays concernés (pour près de 70% des projets, 343 audits en 2022).

BILAN FINANCIER

ACTIF	2022	2021
Actif immobilisé	11 681 051	11 518 006
Actif réalisable et disponible	494 987 547	376 901 851
TOTAL DE L'ACTIF	506 668 599	388 419 857
PASSIF	2022	2021
Fonds associatifs	60 771 905	49 914 641
Provisions pour risques et charges	1 257 360	1 357 069
Fonds dédiés	113 652 312	94 183 172
Dettes dont PCA*	330 987 022	242 964 975
TOTAL DU PASSIF	506 668 599	388 419 857

*Produits constatés d'avance

Titres et participations

Afin de déployer son impact au-delà de ses opérations, Acted investit dans des entités à portée sociale ou environnementale (qui n'entrent pas dans le périmètre des actions présentées dans l'Essentiel).

Les titres de participation ainsi détenus atteignent une valeur brute totale de 4 649 211 €. Il s'agit par exemple de sociétés dédiées à la microfinance, telle qu'Oxus Holding (73,74%), Oxus Kirghizistan (58,14%), la plateforme de crowd-lending Lendahand (2,225%), ou encore un tiers-lieu d'innovation sociale et environnementale en France, porté par la SCI Lab Hermitage (6,61%).

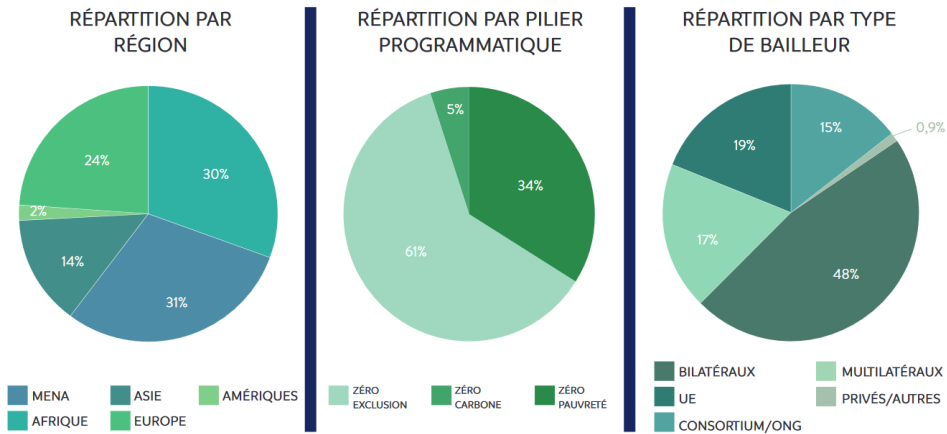
Des modes de financement innovants

Afin d'accompagner le développement dynamique de son périmètre d'action humanitaire, Acted mobilise des ressources diversifiées (subventions, dettes et quasi-fonds propres) et applique des modalités d'attribution innovantes lorsque cela est pertinent (ex. subventions de « paiement au résultats »).

Titres associatifs Acted

Dans le cadre de sa stratégie de diversification des ressources financières, Acted a joué un rôle précurseur en France dès 2012 en émettant des Titres Associatifs auprès d'investisseurs qualifiés visant un impact social (créances de dernier rang conformément à l'article L.239-9 du code monétaire et financier, remboursables à l'initiative de l'émetteur). Ces titres s'élèvent à 17 170 000 € et sont inscrits au bilan dans la catégorie « Autres Fonds Propres » de l'association. Ils sont issus de 4 levées de fonds depuis 2017, dont la dernière, de 9 000 000 € à taux fixe de 2.5%, a été souscrite par 5 entités en décembre 2021. Acted a déjà remboursé plus d'1,5 million d'euros de Titres Associatifs entre 2017 et 2019.

Répartition des financements





GOVERNANCE ASSOCIATIVE

L'**Assemblée Générale (AG)** est l'organe directeur d'Acted. Les membres de l'association se réunissent une fois par an pour une **Assemblée Générale Ordinaire** et chaque fois que cela est nécessaire pour une Assemblée Générale Extraordinaire. Convoquée par le Président, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve le rapport moral et financier du Conseil d'Administration, donne quitus de leur gestion aux administrateurs, approuve les comptes annuels, affecte le résultat, et traite éventuellement de questions diverses. Elle se fait rendre compte de la situation des principaux organismes affiliés à l'Association ou partenaires de cette dernière et entend le rapport du Commissaire aux comptes. L'Assemblée Générale Extraordinaire est seule compétente pour procéder à la modification des statuts et du projet associatif, à la dissolution, liquidation, fusion et transformation de l'Association, ainsi que pour toute décision financière engageant lourdement et de manière exceptionnelle les finances de l'Association.

L'Association est administrée par un **Conseil d'Administration** dont les administrateurs sont élus pour trois ans par l'Assemblée Générale Ordinaire au scrutin secret. Le Conseil d'Administration définit les grandes lignes de la politique générale de l'Association. Il se réunit au moins trois fois par an afin de superviser le plan stratégique et les principales orientations de développement de l'organisation, d'approuver les politiques et le code de conduite de l'organisation, d'approuver le budget réalisé pour l'année N-1, le budget prévisionnel pour l'année N et la clôture des comptes annuels, d'approuver le champ d'application opérationnel et notamment les ouvertures et fermetures des missions pays et de superviser la conformité juridique globale de l'organisation au niveau

du siège ainsi qu'au niveau des pays.

Le **Bureau** est une émanation du Conseil d'Administration qui supervise la gestion quotidienne de l'organisation et les principaux risques organisationnels. Le Bureau se réunit au moins 10 fois par an afin de suivre, évaluer et examiner les risques sur une base mensuelle, notamment les 9 principales catégories de risques organisationnels (risques opérationnels ; de réputation ; de viabilité financière et de collecte de fonds ; stratégiques et de positionnement ; de sécurité et sûreté ; de transparence ; de sécurité de l'information ; juridiques et de conformité), d'approuver les décisions clés liées aux risques organisationnels, de prendre des décisions administratives liées aux interventions, d'examiner au préalable les politiques et le Code de Conduite et d'agréer l'adhésion des membres.

Les **Comités du Conseil d'Administration** sont chargés du suivi des risques spécifiques et font rapport une fois par an au Conseil d'Administration :

- Le Comité Risque & Audit ;
- Le Comité de Sécurité et de Sûreté ;
- Le Comité des Rémunérations ;
- Le Comité de Sauvegarde et de Respect du Code de Conduite.

Le Comité de la charte du don en confiance

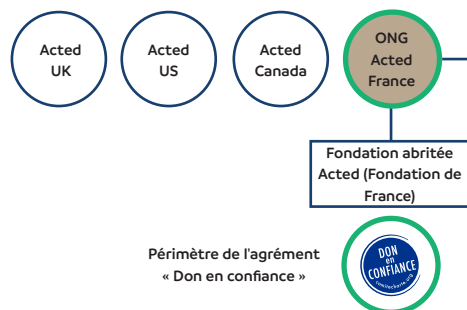
En tant qu'association agréée, Acted affirme son attachement à la notion de transparence et s'engage à respecter des principes relatifs au fonctionnement statutaire et à la gestion désintéressée, à la rigueur de la gestion, à la qualité de la communication et des actions de collectes de fonds, et à la transparence financière.

ORGANIGRAMME SIMPLIFIÉ

Fondation internationale Acted



Réseau Acted



Groupe Acted

